

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE

L/2007/.....016 LOI...../AN

RATIFIANT ET PROMULGUANT L'ACCORD DE DON SIGNE LE 20
SEPTEMBRE 2007 A CONAKRY ENTRE LA REPUBLIQUE DE GUINEE ET
L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT (IDA) POUR LE
FINANCEMENT DE LA DEUXIEME PHASE DU PROJET D'APPUI AUX
COMMUNAUTES VILLAGEOISES (PACV)

L'ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE

Vu les dispositions de la Loi Fondamentale notamment en ses articles 59 et 77 ;

Après en avoir délibéré, adopte.

Le Président de la République Promulgue la Loi dont la teneur suit :

Article 1^{er} : Est Ratifiée et Promulguée l'Accord de Don signé le 20 septembre 2007 à Conakry entre la République de Guinée et l'Association Internationale de Développement (IDA) pour le financement de la deuxième phase du Projet d'Appui aux Communautés Villageoises (PACV).

Article 2 : La présente Loi sera enregistrée et publiée au Journal Officiel de la République de Guinée et exécutée comme Loi de l'Etat.

22 NOV. 2007
Conakry, le.....2007

GENERAL LANSANA CONTE